



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 10102

Texte de la question

M. Jacques Bascou interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le classement des départements selon leurs dépenses de santé. Certaines mutuelles de santé appliquent des tarifs différenciés selon les départements par rapport à la moyenne nationale des dépenses de santé par habitant. Un classement est ainsi appliqué, qui semble avantager certains départements et en désavantager d'autres. Ainsi des personnes peuvent voir leurs cotisations à des assurances complémentaires santé augmenter à l'occasion d'un déménagement d'un département classé moins dépensier que la moyenne nationale vers un département plus dépensier que cette moyenne. Il lui demande quelle est la moyenne nationale des dépenses de santé par habitant et quel est le classement des départements par rapport à cette moyenne.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bascou](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10102

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 6994

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)